

Messages clés

- En date du 23 mars, six cas de COVID-19 ont été confirmés en Haïti.
- Suite à la confirmation des deux premiers cas le 19 mars, le Président a déclaré l'état d'urgence sanitaire dans tout le pays. Des mesures visant à prévenir la propagation du virus ont depuis été annoncées.
- La Direction de la protection civile (DPC) a activé le Centre d'opérations d'urgence national (COUN) et les Centres d'opérations d'urgence départementaux (COUD) des dix départements.
- L'OMS et ses partenaires humanitaires appuient le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) à mettre en œuvre son Plan de préparation et de réponse COVID-19.
- Un financement d'urgence est nécessaire pour prolonger les opérations de l'UNHAS au-delà du mois d'avril afin d'assurer la continuité des opérations humanitaires.

Contexte

- Le 13 mars, le MSPP a officiellement lancé le Plan de préparation et de réponse COVID-19 pour Haïti.
- Le gouvernement a annoncé qu'à partir du 17 mars, tous les vols, sauf ceux en provenance et à destination des États-Unis et de Cuba, seraient suspendus pendant deux semaines ; la frontière avec la République dominicaine serait fermée au trafic de passagers, mais les marchandises qui traversent la frontière seraient autorisées si le personnel de transport (limité à deux personnes par véhicule) est contrôlé.
- Le 16 mars, un Centre d'information permanente sur le coronavirus (CIPC) a été lancé par le Premier Ministre et la Ministre de la Santé. Le CIPC est chargé de mener des actions de sensibilisation pour empêcher les déviations relatives aux informations sur le COVID19. La population sera informée sur la prévention, la protection et l'évolution de la COVID-19 en cas d'apparition et de propagation éventuelle du virus sur le territoire national. Deux lignes téléphoniques (4343-3333 et 116), ont été mises à la disposition du public pour toute information relative au COVID-19.
- Le 19 mars, après la confirmation des premiers cas positifs, le Président a déclaré l'état d'urgence sanitaire dans tout le pays et a annoncé un certain nombre de mesures en vue de prévenir la propagation du virus, notamment la fermeture des aéroports et des ports à tous les passagers, la fermeture de toutes les écoles et usines, l'interdiction des réunions ou rassemblements de plus de 10 personnes, un couvre-feu national entre 20 heures et 5 heures du matin, et un appel au respect des directives de distanciation sociale. Ces mesures s'ajoutent à une première série de mesures annoncées le 15 mars.
- Le 21 mars, le président a annoncé des instructions supplémentaires à l'intention de la population, enjoignant aux gens de rester chez eux, de limiter leurs déplacements et de pratiquer la distanciation sociale. Il a en outre annoncé des mesures réactives telles que la distribution de produits de première nécessité dans certains quartiers, l'indemnisation des chômeurs des zones industrielles et des mesures prises par le secteur bancaire sur les crédits.

Réponse

- La coordination globale de la préparation et de la réponse (y compris la surveillance de l'épidémie, le soutien aux institutions gouvernementales et sanitaires et la coordination de la réponse à l'épidémie) est assurée par le MSPP et l'OMS, avec le soutien d'OCHA.
- Pour se préparer à une éventuelle épidémie de COVID-19, l'OMS et les partenaires humanitaires ont soutenu le MSPP dans quatre domaines : coordination, surveillance, prévention et contrôle des infections / gestion des cas et communication des risques. Ils ont :
 - appuyé le MSPP à mettre en œuvre ses stratégies de préparation et à élaborer un plan de préparation et d'intervention,
 - soutenu les efforts du MSPP pour le renforcement de son système de surveillance en formant le personnel de laboratoire et en fournissant les réactifs et les équipements nécessaires,
 - fourni des équipements de protection individuelle (EPI) au MSPP pour distribution au personnel des aéroports et du Centre Ambulancier National (CAN),
 - formé le personnel de santé de deux hôpitaux à la gestion des cas COVID-19,
 - fourni des kits de lavage des mains à installer dans les centres de santé et les écoles, et
 - diffusé des messages de sensibilisation au virus dans les ports d'entrée et sur les médias sociaux.
- Les Nations Unies et les partenaires humanitaires continuent de soutenir le MSPP dans la mise en œuvre de son Plan de préparation et d'intervention, qui repose sur trois groupes reflétant les huit piliers recommandés par l'OMS au niveau mondial : communication, surveillance et gestion des cas. Afin de maximiser l'opérationnalisation des activités d'intervention, une structure de coordination a été mise en place par OCHA pour assurer un suivi coordonné et systématique de la mise en œuvre du plan. Par exemple, le PAM, l'OIM, l'UNICEF et l'UNOPS travaillent sur un projet visant à renforcer la logistique, la chaîne d'approvisionnement et à réhabiliter les structures sanitaires.
- Un plan d'intervention qui va au-delà de la réponse sanitaire, mais qui prend en considération l'impact de la crise sur les moyens de subsistance et l'éducation, est en cours d'élaboration.
- En outre, les Nations Unies ont mis en place une cellule de gestion de crise, qui aura pour but de coordonner et d'harmoniser les différents efforts en cours dans le cadre de la réponse interne des Nations Unies en Haïti, en ce qui concerne l'impact du virus sur le personnel de l'organisation, les programmes des agences et les processus opérationnels.

Accès humanitaire

- L'accès humanitaire en Haïti a été fortement perturbé par les différents épisodes de "peyi lok" tout au long de l'année 2019, lorsque des barrages routiers, des pneus enflammés et des manifestations violentes avaient paralysé le pays et entravé le transport routier. Un service humanitaire de transport aérien des Nations unies (UNHAS) a été mis en place en novembre 2019 pour assurer la continuité des opérations humanitaires dans un contexte d'insécurité croissante. Le service doit prendre fin en avril 2020, à moins qu'un financement supplémentaire ne soit assuré. Cela aura probablement un impact sur la réponse COVID-19. Quelque 1,5 million de dollars américains sont nécessaires de toute urgence pour prolonger le service jusqu'à la fin juin 2020.
- Il est crucial de s'assurer que tous les établissements de santé continuent à recevoir de l'oxygène, du carburant, des équipements médicaux et des médicaments, et que le personnel de santé et les ambulances aient un accès sûr à leur lieu de travail. Comme la crise risque d'affecter l'économie et les moyens de subsistance de la population dans tout le pays, il faut garantir un accès humanitaire continu et le financement de programmes vitaux, tels que les distributions de nourriture.

Informations additionnelles sur le COVID-19

Plus d'informations sur le COVID-19 en Haïti, veuillez visiter le site COVID-19 de OCHA Haïti :

<https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/haiti/covid-19>

Contact pour les médias :

Beatrice Nibogora

Chief Strategic Communication and Public Information (SCPI) - Spokesperson

United Nations Integrated Office in Haiti - BINUH

+509 36 53 70 43

nibogorab@un.org